



## FISCALITÉ

# LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

### I. PARTICULARITÉS DE LA TVA

La TVA est une taxe qui s'applique sur :

- Les opérations de nature industrielle, commerciale ou relevant de l'exercice d'une profession libérale, accomplies au Maroc
- Les opérations d'importations
- Les opérations énoncées à l'article 89 du CGI

### II. COMMENT FONCTIONNE LA TVA ?

#### 2 TYPES D'OPÉRATIONS

#### RÉGIME D'ENCAISSEMENT

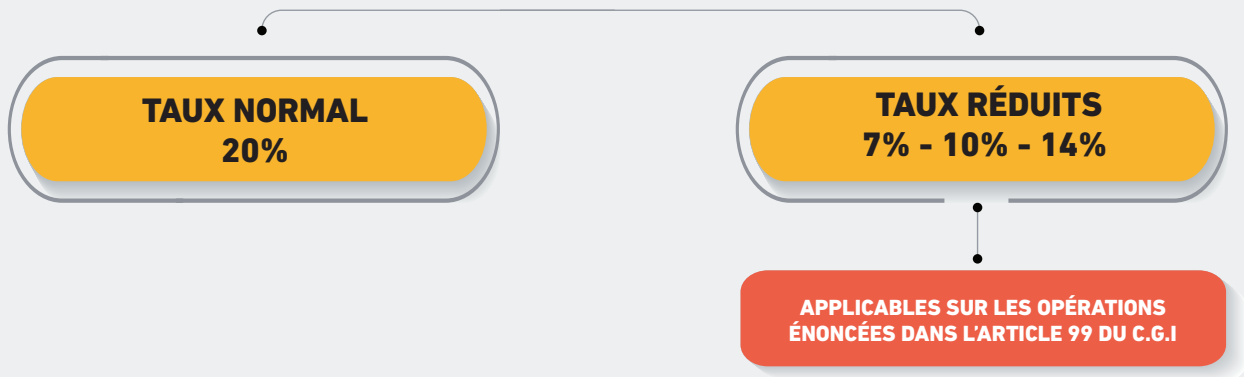
<b>CHÈQUE</b>	Encaissement effectif
<b>VIREMENT</b>	Inscription au compte bancaire
<b>EFFET DE COMMERCE</b>	Échéance de l'effet
<b>COMPENSATION</b>	Date de signature de l'acte de compensation
<b>SOCIÉTÉ D'AFFACTURAGE</b>	Paiement du client entre les mains de la société d'affacturage

#### RÉGIME DE DÉBIT

- Date de facturation  
**OU**
- Date d'encaissement  
s'il précède la facturation



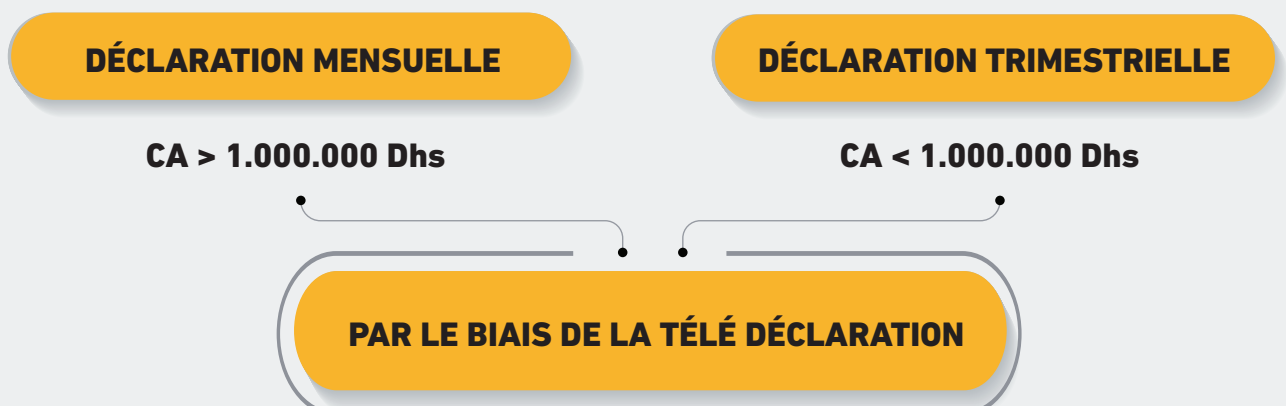
### III. LES DIFFÉRENTS TAUX DE TVA



### IV. OPÉRATIONS DONNANT DROIT À LA DÉDUCTION



### V. MODALITÉS DE DÉCLARATIONS





## VI. OPÉRATIONS DONNANT DROIT À LA DÉDUCTION

### 1ÈRE ÉTAPE

#### ÉTABLIR UN TABLEAU DE DÉCLARATION INDIQUANT :

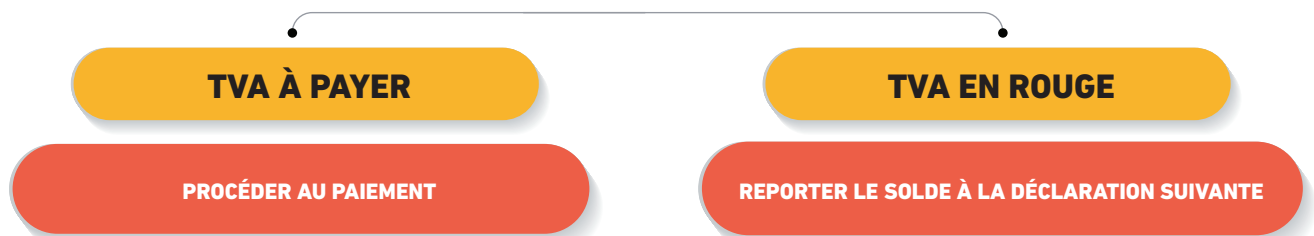
- Référence de la facture
- Fournisseur
- IF et ICE
- Désignation du bien ou service
- Montant hors taxe
- Taux de la T.V.A
- Modalités de paiement

### 2ÈME ÉTAPE

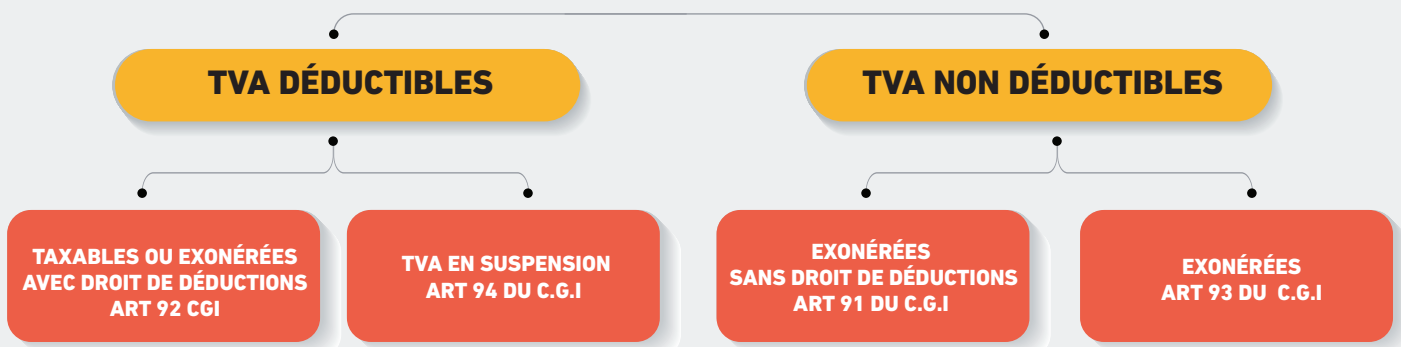
Transformer le tableau en fichier EDI

### 3ÈME ÉTAPE

Remplir le formulaire électronique de déclaration de la T.V.A.



## LES DÉDUCTIONS DE TVA





## CONDITIONS DE DÉDUCTIONS

